

TEXiA

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE & TEXTILE

I - PRESENTATION DU PROGRAMME TEXiA

Le présent Programme TEXiA se focalise sur l'Intelligence Artificielle et les apports avec lesquels elle peut nourrir la compétitivité de nos filières mode et textile. En tant que tel, il s'inscrit dans le cadre du plan de la Nouvelle France Industrielle lancé en 2015 et s'adresse transversalement à plusieurs de ses axes de travail : l'Industrie du Futur, l'Economie des Données, les Nouvelles Ressources et la Confiance Numérique.

Le Programme couvre les secteurs du textile, du cuir et des matériaux souples pour leurs applications dans la mode et le design au sens large, auprès des particuliers comme entre acteurs des filières.

L'objectif du programme est double :

- Un objectif d'expérimentation directe : concevoir et développer 5 à 6 projets d'intégration de l'Intelligence Artificielle au sein d'entreprises des filières concernées, en partenariat avec des fournisseurs de technologies,
- Un objectif de sensibilisation et de dissémination larges appuyé sur l'exemple de ces partenariats : stimuler l'ensemble de l'industrie textile, cuir, matériaux souples, à mieux se positionner sur leurs marchés existants ou à s'orienter vers de nouveaux marchés, avec les apports de l'Intelligence Artificielle.

La démarche choisie est donc celle d'une expérimentation exemplaire et exhaustive, afin de formaliser un processus complet de conception et d'accompagnement qui donnera envie à l'Industrie, et tout particulièrement aux PME, de développer leurs recours à l'innovation technologique.

Ce recours sera intimement associé à une prise en considération des apports du design, du marketing et des coopérations de filière comme à ceux des partenariats trans-sectoriels. Les résultats de cette initiative seront diffusés de

manière large à l'ensemble des secteurs industriels concernés afin que les entreprises soient en mesure de la mettre en œuvre avec facilité et confiance dans le cadre de leurs propres stratégies de développement.

5 thèmes spécifiques ont été sélectionnés pour couvrir divers champs majeurs d'application de l'IA pour les entreprises et équilibrer les ressources du projet :

- 1/ Sécuriser les chaînes d'approvisionnement des industriels
- 2/ Identifier de nouveaux débouchés commerciaux
- 3/ Identifier les technologies, compétences, matières nécessaires à mon usine demain
- 4/ Développer un meilleur arbitrage des chiffrages clients/prospects
- 5/ Anticiper les attentes des consommateurs

Les projets accompagnés devront reposer sur un partenariat entre une entreprise du secteur et une entreprise de technologie. Le projet devra permettre à l'entreprise d'intégrer le plus efficacement possible l'innovation considérée. L'entreprise devra s'engager à mettre à disposition de l'expert en IA ses datas et à lui préciser ses limites d'exploitation ou diffusion, autoriser ou non l'utilisation des ses datas via des algorithmes en open data.

Les acteurs impliqués dans le projet sont :

- Président industriel du Programme : à confirmer
- Président opérationnel au sein du R3ILAB : Nelly Rodi
- Animation : l'équipe du R3iLab & de Cap digital
- Communication : Re-Active Communication / Agence MeMo
- 5 entreprises mode, textile ou industries connexes
- des experts en IA et traitement de données

Le R3ilab se réserve le droit d'associer au projet un designer.

Les entités partenaires : Cap Digital en tant que pôle européen de la transition numérique, L'IFM, qui héberge comptablement le R3ILAB, la DGE qui finance le programme. Des financements complémentaires par les régions ou autres organismes de soutien peuvent se greffer.

L'implication de ces partenaires sera plus ou moins étroite selon leurs rôles et les projets, en fonction des besoins spécifiques identifiés.

- **Coordination et animation opérationnelles :**

Le programme sera coordonné par Stanislas Vandier, qui rendra compte au Comité de Pilotage (cf ci-dessous), dans le respect d'un calendrier précis qui sera entériné en Phase 1. Pour partie, l'animation sera également répartie entre d'autres membres opérationnels du R3iLab et/ou des prestataires externes selon les besoins d'accompagnement des différents projets sélectionnés.

- **Comité de pilotage :**

Il comprendra les représentants du R3iLab ainsi que le Président industriel du Programme et d'autres membres pertinents à sélectionner en Phase 1.

Les réunions se tiendront aux étapes de décisions suivantes :

- Sélection des 5 partenariats d'entreprises et des thèmes/objectifs visés
- Suivi des développements au moins une fois tous les 6 mois, tout au long du programme.

Propriété industrielle & intellectuelle

Le R3iLab ne retiendra aucune part de la Propriété Intellectuelle ou Industrielle générée dans le cadre du Programme. En revanche il s'attachera à mettre à la disposition des acteurs industriels les modèles de contrats les plus adaptés en sa possession.

La gestion de la propriété industrielle et intellectuelle entre les partenaires sera discutée et mise en œuvre au démarrage des projets.

Financement des projets

La réalisation du démonstrateur / POC sera financée à 1/3 par le R3iLab dans une limite de 10 000 €, à 1/3 par l'entreprise et à 1/3 pris en charge par l'expert en IA au titre de R&D.

Le R3iLab prend à charge l'animation, l'accompagnement des binômes, le design et ingénierie, la communication, présentations, déplacements divers. Tous les autres coûts resteront à la charge de l'entreprise qui devra s'engager à les assumer avant de prétendre à toute aide du R3ilab.

II- DEROULEMENT DES TRAVAUX

1) Description des phases

PHASE 1 : sensibiliser les entreprises du secteur et les start-ups technologiques (mai-juillet 2019)

En partenariat avec Cap Digital, un atelier de sensibilisation sur les datas et l'Intelligence Artificielle a eu lieu en juin 2019 pour les acteurs de la filière.

PHASE 2 : AAP (juillet-septembre 2019)

L'Appel à Projets est actuellement ouvert jusqu'au 15 septembre 2019. Chaque entreprise intéressée devra clairement expliciter et détailler dans le dossier de candidature son projet d'intégration d'IA, son objectif et/ou la thématique choisie. Elle devra également indiquer de quelles datas elles dispose ou pense pouvoir mettre à disposition de l'expert.

A l'issue de l'AAP, les 5 meilleurs dossiers seront sélectionnés par le Comité de Pilotage sur la base de l'intérêt économique global, y compris sur le long terme. Le comité pourra exiger la présence des candidats en cas de questions. Au final 5 projets seront intégrés dans le Programme.

Le R3iLab en partenariat avec Cap digital constituera des binômes avec des experts en IA . Pour chacun, après validation par l'entreprise sélectionnée, une rencontre sera organisée et le calendrier de travail entériné.

PHASE 3 : autres demandes de financements de projets

Les candidatures sélectionnées pourront être transmises à d'autres financeurs qui se positionneront selon leurs affinités respectives en soutien de tel(s) ou tel(s) projet(s) pour un montant et selon des modalités qui leurs conviennent. Ce processus se fera par relation directe entre acteurs des projets candidats et financeurs de manière confidentielle.

PHASE 4 : mise en œuvre des projets (octobre 2019 à juillet 2020)

Cette phase démarrera par la formalisation des accords confidentiels entre les acteurs de projets sélectionnés et les financeurs éventuels externes. Les questions de Propriété Intellectuelle seront réglées et la contractualisation des accords se mettra également en place.

L'agence de communication commencera de sensibiliser les publics professionnels à la démarche d'ensemble et aux innovations sur le point d'être lancées et de mettre en place la politique de présentation et de lancement des services ou produits concernés.

Pendant cette phase, l'animateur général du Programme assurera la coordination logistique de l'ensemble des projets et s'assurera également que les aspects marketing et commercialisation -s'ils en existent- sont bien pris en compte.

Lors de cette phase, le travail d'intégration de l'innovation sera réalisé au sein de l'entreprise. En tant que démonstrateurs du bénéfice de l'innovation engagée, seront développés les offres de services ou prototypes industriels de chacun des projets.

PHASE 5 : présentation, communication, dissémination (approximativement juin-octobre 2020)

L'agence de communication continuera de sensibiliser les médias et réalisera un dossier de presse pour les lancements ainsi qu'une conférence de presse.

Les services, produits ou prototypes seront présentés dans le cadre d'une manifestation publique ou lieu d'exposition correspondant à leurs positionnements : salon comme Maison & Objet, Première Vision, Designers Days, IFM, La Villette, Futurs en scène etc ...

Le Programme lui-même et l'intégralité de ses développements feront en parallèle l'objet d'une communication et d'une diffusion à destination de l'industrie afin de donner envie au plus grand nombre d'entreprendre de telles démarches innovantes.